

1. Débitrice: Investraders SA, rue du Rhône 16,
1204 Genève

2. Remarques: Mise en bourse et financement d'entreprises, expertise financière et boursière; courtage et conseils financiers, négoce de propriété intellectuelle; organisation de partenariats, de joint-ventures, de licences et de syndicati- ons; conception de montages juridiques et financier; prise de participations dans des sociétés, à l'exclusion de partici- pations soumises à la LFAIE; structure contractuelle, rédac- tion de contrats et assistance juridique avait son siège rue Sigismond-Thalberg 2 à 1201 Genève.
Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peu- vent être consultés à l'office dès ce jour:
1. L'état de collocation (réf. n° 1);
2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2).
A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:
- vingt jours pour introduire action contre l'état de colloca- tion (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF).
Sinon, les modifications de l'état de collocation et de l'état de revendication seront considérés comme acceptées. (Réf. n° 1-2).
Pour tout renseignement:
Virginie Pesant, tél. 022 388 89 08

Office des faillites
1227 Carouge

(04004178)